

## Succès de l'augmentation de capital réservée aux salariés

**Saint-Cloud, le 29 juin 2021**

La souscription à l'augmentation de capital réservée aux salariés d'Elis s'est achevée le 21 mai 2021. Plus de 6 % des salariés du Groupe, établis dans 17 pays, ont fait le choix de participer à cette opération, soit directement, soit via le FCPE d'Elis. Il s'agit de la deuxième de ce type dans l'histoire du Groupe, pour une souscription globale de près de 10,6 millions d'euros.

A l'occasion de cette augmentation de capital réservée aux salariés, Xavier Martiré, Président du Directoire d'Elis, a déclaré :

*« Je me réjouis de cette marque de confiance de nos équipes dans l'avenir d'Elis. Les participants à cette opération ont fait le choix d'accompagner le Groupe dans ses succès à venir ; nous entendons poursuivre cette démarche de structuration d'un actionnariat salarié solide dans le futur. »*

Mise en œuvre par le Directoire sur délégation de l'Assemblée Générale, l'augmentation de capital permettait aux salariés du Groupe d'investir dans l'action Elis à un prix unitaire de 10,46 euros correspondant à la moyenne des cours d'ouverture de l'action entre le 7 avril et le 4 mai 2021 décotée de 30 %, et en bénéficiant d'un abondement d'Elis.

Les souscriptions reçues se sont traduites par l'émission, le 29 juin 2021, de 1 061 303 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune représentant 0,48 % du capital, soit un produit global d'émission (prime incluse) de 10 597 748,30 euros. Les actions créées, qui portent jouissance au 1<sup>er</sup> janvier 2021, ont été admises aux négociations sur Euronext Paris le même jour.

### **Contact**

**Nicolas Buron**

Directeur des Relations Investisseurs - Tél : + 33 (0)1 75 49 98 30 - [nicolas.buron@elis.com](mailto:nicolas.buron@elis.com)